

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 4 mars 2024, à 18 h 30.

Résolution 24-147

Adoption du Règlement numéro 726 autorisant les travaux d'aménagement du Parc Aurel-Letendre pour un coût de 3 480 000 \$ et décrétant un emprunt de 3 480 000 \$

Il est proposé par David-Olivier Huard
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu ce qui suit :

- D'adopter le *Règlement numéro 726 autorisant les travaux d'aménagement du Parc Aurel-Letendre pour un coût de 3 480 000 \$ et décrétant un emprunt de 3 480 000 \$.*

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme,
le 5 mars 2024



.....
Greffière de la Ville